



PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

AVANCEMENT DE L'OPÉRATION DE LA MISE À 2X2 VOIES DE LA RN17 SECTION AVION-VIMY

Arras, le 17 juin 2020

Les travaux de finitions de la mise à 2x2 voies de la RN17 entre Vimy et Avion ont pu reprendre le 8 juin 2020, et devraient se terminer fin juillet 2020.

Ces travaux, qui faisaient suite à l'inspection préalable à la mise en service qui s'était déroulée le 13 février 2020, avaient dû être interrompus en raison de la situation sanitaire.

Pour permettre leur réalisation, des fermetures ponctuelles des bretelles des échangeurs Glissoires et République sont à prévoir. La mise en service partielle du projet sur la section dite « agricole » entre le giratoire de Vimy et l'échangeur d'Avion République est prévue mi-août, à l'issue des travaux de finitions. La mise en service de la seconde section « urbaine », entre l'échangeur d'Avion République et l'échangeur des Glissoires, marquant l'extrémité nord du projet, est subordonnée à la réalisation du dispositif définitif de confortement du mur de soutènement.

Pour rappel, au cours des travaux de doublement de la RN17, il a été constaté un léger déplacement d'un mur de soutènement situé le long de la rue Émile Michel, dans la continuité du pont de l'avenue Thumerelle à Avion. **Ce mouvement de quelques centimètres ne remet pas en cause la sécurité des usagers.** Un système d'étalement provisoire par bracons a été installé depuis le 18 décembre afin de bloquer le déplacement. La circulation a été provisoirement écartée du mur pour permettre le contrôle de la stabilisation du mur par suivi topographique.

Le dispositif de confortement définitif du mur de soutènement est en cours d'étude. Les travaux sont prévus en août et septembre 2020.

La mise en service de la seconde section « urbaine » est prévue en octobre 2020.

Service Départemental de la Communication Interministérielle

Rue Ferdinand Buisson
62020 ARRAS Cedex 9
Tél : 03 21 21 20 05
Mél : pref-communication@pas-de-calais.gouv.fr



www.pas-de-calais.gouv.fr



[@prefetpasdecalais](https://www.facebook.com/prefetpasdecalais)



[@prefet62](https://twitter.com/prefet62)